

Royan, le 28 novembre 2019

VILLE DE ROYAN



COMMANDE PUBLIQUE  
AFFAIRES JURIDIQUES

Dossier suivi par Julien YOUINOU  
Responsable du Service Juridique  
Tél. : 05.46.39.56.65  
JY/EG

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception  
N° 2C 127 886 1077 7

Monsieur Thierry FORRIEN  
Directeur Energies  
de la Société SIPLEC SA

26 quai Marcel Boyer  
Boîte Postale 80008  
94859 IVRY SUR SEINE CEDEX

**OBJET** : Appel d'offres ouvert européen à bons de commande  
Fourniture de carburants par cartes accréditives pour les besoins de la Ville de ROYAN  
Montant minimum annuel : 180.000 € H.T.  
Montant maximum annuel : 250.000 € H.T.

Monsieur le Directeur,

J'ai le plaisir de vous notifier le marché de fourniture de carburants par cartes accréditives pour les besoins de la Ville de ROYAN.

Aussi, je vous remercie de trouver en annexe, pour attribution, un exemplaire certifié conforme de l'acte d'engagement correspondant.

Monsieur Julien YOUINOU, *Responsable du Service Juridique* - ☎ 05.46.39.56.65 - se tient à votre disposition pour les éventuels compléments d'information que vous pourriez souhaiter obtenir.

Je vous souhaite bonne réception de ces documents et je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,

Patrick MARENGO

P. J. : 1

*Exposé RAR  
le 2.12.19*

En provenance de :

~~Société SIPLFC SA  
26 Quai Marcel Boyer  
Belle Rostelet Sceaux  
94859 IVRY SUR SEINE Cedex~~

SGRE V02 - FIC 304 - 2016/03/01 - 0817



RECOMMANDÉ :  
AVIS DE RECEPTION

Numéro de l'AR: **AR 2C 127 886 1077 7**



Renvoyer à **FRAB**

Présenté / Avisé le : / /  
Distribué le : / **SC GALEC**

Je soussigné déclare être  
 Le destinataire  
 Le mandataire

**Service Courrier**  
*(Précisez Nom et Prénom)*  
**04 DEC. 2019**

CNI/Permis de conduire  
 Autre

**26 Quai Marcel Boyer**  
**CS 10028**

\* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son représentant a été vérifiée précédemment.  
LA POSTE AGRÉMENT N° C606

**94200 IVRY SUR SEINE**

Ville de ROYAN SJ  
Hôtel de Ville (Notif/Contraintes)  
80 Avenue de Poiteville  
17205 ROYAN cedex



D 19.600

**MARCHES PUBLICS  
DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES**

VILLE DE ROYAN  
(Pouvoir adjudicateur)  
Service Juridique  
80 avenue de Pontailac  
CS 80218  
17205 ROYAN Cedex

**FOURNITURE DE CARBURANT PAR CARTE ACCREDITIVE POUR LES BESOINS  
DE LA VILLE DE ROYAN**

**Acte d'Engagement**

**N° de marché**

19	1	1	0	0	6
----	---	---	---	---	---

## ACTE D'ENGAGEMENT

- Maître de l'Ouvrage (pouvoir adjudicateur) :

VILLE DE ROYAN

- Code d'identification national de la Ville de ROYAN (= n° de SIRET) :

211 703 061 000 13

- Objet du Marché :

*FOURNITURE DE CARBURANT PAR CARTE ACCREDITIVE POUR LES BESOINS DE LA VILLE DE ROYAN.*

- Mode de passation et forme de marché :

Cette consultation est un appel d'offre ouvert européen ouvert passé en application des dispositions des articles L. 2124-2, L.2125-1, R.2161-1 à 5, R.2162-1 à 6 et R2162-13 à 14 du Code de la commande publique (CCP).

- Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Monsieur le Maire

- Ordonnateur :

Monsieur le Maire

- Comptable public assignataire des paiements :

Madame la Chef du Service Comptable de ROYAN

## SOMMAIRE

ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT

ARTICLE 2 : OFFRE DE PRIX

ARTICLE 3 : DUREE DU MARCHE ET CONDITIONS GENERALES D'EXECUTION

**ARTICLE 4 : PAIEMENT**

**ARTICLE 5 : PENALITES CONTRACTUELLES**

**ARTICLE 6 : ORIGINE DES FOURNITURES**

**ARTICLE 7 : ENGAGEMENTS DU CANDIDAT**

**ANNEXE N° 1 : RELATIVE A LA DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE**

**ANNEXE N° 2 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS**

**Fourniture de carburant par carte accréditive pour les besoins de la ville de ROYAN**

**ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT**

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents de la consultation, et des documents qui y sont mentionnés, conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire (Candidat individuel),

M Thierry forrien

Agissant en qualité de

Directeur energies

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale

.....

Adresse

.....

Adresse électronique : .....

Numéro de téléphone : ..... Télécopie : .....

Numéro de SIRET : ..... Code APE : .....

Numéro de TVA intracommunautaire : .....

engage la société SIPLEC SA ..... sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale

SIPLEC SA

Adresse

26 QUAI MARCEL BOYER, BP 80008, 94859 IVRY SUR SEINE CEDEX

Adresse électronique : gestionclients@cartecarburant.leclerc

Numéro de téléphone : 0820001112

Télécopie :

Numéro de SIRET : 31528111300052

Code APE : 4612A

A défaut de SIRET pour les opérateurs économiques étrangers :

un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des I.C.D. :

Numéro de TVA intracommunautaire : FR37315281113

Le mandataire (Candidat groupé),

M

Agissant en qualité de

désigné mandataire :

du groupement solidaire

solidaire du groupement conjoint

non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Adresse électronique :

Numéro de téléphone :

Télécopie :

Numéro de SIRET :

Code APE :



A défaut de SIRET pour les opérateurs économiques étrangers :

un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des I.C.D. : .....

Numéro de TVA intracommunautaire : .....

S'engage, au nom des membres du groupement<sup>1</sup>, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses administratives particulières ou Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.), les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée dans les documents de la consultation.

Je reconnais expressément prendre connaissance de la possibilité d'exercer un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois à compter de la publicité par toute mesure appropriée (affichage, avis d'attribution...) de la date de signature du marché et de ses modalités de consultation, à savoir la consultation des documents auprès du service Commande Publique Affaires Juridiques (C.P.A.J.), 80 avenue de Pontailac, CS 80218 17205 ROYAN dans le respect des secrets protégés par les dispositions du Code des Relations entre le Public et l'Administration en consultant le site internet de la Ville de ROYAN à l'adresse suivante : <http://www.ville-royan.fr> (rubrique « Economie/Marchés publics ») et le site internet du profil acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse électronique suivante : <https://demat-ampa.fr>, et le Journal Officiel de l'Union Européenne [http://simap.europa.eu/index\\_fr.htm](http://simap.europa.eu/index_fr.htm), et le site internet du BOAMP à l'adresse électronique suivante : <http://www.boamp.fr>.

Par conséquent, je ne pourrais en aucun cas opposer une méconnaissance du délai et des modalités d'exercer ledit recours précité.

En cas de discordance entre les dispositions du présent marché et le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de Fournitures Courantes et de Services (C.C.A.G.FCS), les présentes prévalent.

## **ARTICLE 2 : OFFRE DE PRIX**

---

<sup>1</sup> Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

Les prix sont ceux mentionnés dans le Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U.) et seront rémunérés par application aux quantités réellement exécutées. Seuls les prix unitaires sont contractuels, les quantités étant données à titre indicatif et n'engageant pas le pouvoir adjudicateur. D'une manière générale, en cas de discordance entre des montants figurant en chiffres et ceux en lettres, seuls les montants indiqués en lettres prévaudront à défaut d'avoir fait l'objet d'une rectification lors d'échanges dans le cadre de précisions demandées par le pouvoir adjudicateur, ou lors de la négociation éventuelle ou de mise au point avec le(s) soumissionnaire (s) retenu(s).

L'accord-cadre est passé sous forme de marché à bons de commande avec montant minimum et montant maximum pour toute sa durée :

Montant minimum annue HT : 180 000 euros  
Montant de TVA (20%) : 36 000 euros  
Montant minimum annuel TTC : 216 000 euros

Montant maximum annuel HT : 250 000 euros  
Montant de TVA (20%) : 50 000 euros  
Montant maximum annuel TTC : 300 000 euros

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur<sup>2</sup> :

- un compte unique ouvert au nom des membres du groupement ou du mandataire,  
 les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

**NB** : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du C.C.P. s'appliquent.

Conformément au C.C.P., le ou les opérateurs économiques ci-après désignées :

- refusent<sup>3</sup> de percevoir l'avance,  
 acceptent de percevoir l'avance.

**NB** : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'opérateur économique renonce au bénéfice de l'avance.

<sup>2</sup> Cocher la case correspondant à votre situation

<sup>3</sup> Cocher la case correspondant à votre situation

**ARTICLE 3 : DUREE DU MARCHÉ ET CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXECUTION**

Le marché commence à la date de notification.

Le marché est conclu pour une période initiale de 2 (deux) ans, à compter de la notification du marché. Ce marché peut être reconduit tacitement une fois pour une période de 2 (deux) ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 (trois) mois avant la fin de la durée de validité du marché.

Les autres délais d'exécution des prestations seront repris, le cas échéant, à chaque bon de commande.

**ARTICLE 4 : PAIEMENT**

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

▪ Ouvert au nom de : .....

Pour les prestations suivantes : .....

Domiciliation : .....

Code Banque : ..... Code Guichet : ..... N° de compte : .....

Clé RIB : ..... IBAN : ..... BIC : .....

▪ Ouvert au nom de : .....

Pour les prestations suivantes : .....

Domiciliation : .....

Code Banque : ..... Code Guichet : ..... N° de compte : .....

Clé RIB : ..... IBAN : ..... BIC : .....

▪ Ouvert au nom de : .....

Pour les prestations suivantes : .....

Domiciliation : .....

Code Banque : \_\_\_\_\_ Code Guichet : \_\_\_\_\_ N° de compte : \_\_\_\_\_

Clé RIB : \_\_\_\_\_ IBAN : \_\_\_\_\_ BIC : \_\_\_\_\_

#### **ARTICLE 5 : PENALITES CONTRACTUELLES**

En cas de manquement à la réglementation relative au travail dissimulé, le pouvoir adjudicateur, donneur d'ordre, peut appliquer au titulaire une pénalité égale à 10 % du montant du contrat si ce dernier ne s'acquitte pas des formalités mentionnées aux articles L.8221-3 à L. 8221-5 du Code du Travail.

Si, dans le cadre du dispositif d'alerte, le cocontractant n'a pas donné suite à la mise en demeure de régulariser sa situation, le pouvoir adjudicateur pourra soit appliquer la pénalité contractuelle ci-avant dénommée, soit rompre le contrat, sans indemnités, aux frais et risques du titulaire du marché.

#### **ARTICLE 6 : ORIGINE DES FOURNITURES<sup>4</sup> (à remplir si marché de fournitures)**

Pays de l'UE (Union Européenne)

Pays signataires de l'AMP (accord sur les marchés publics (1994) entré en vigueur au 01/01/1996)

Autres pays : .....

#### **ARTICLE 7 : ENGAGEMENTS DU CANDIDAT**

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L.2141-1 à L.2141-14 du Code de la commande publique (CCP).

*(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)*

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

En sus de l'obligation de transmission des documents de candidature définis dans le règlement de consultation, et sous peine de résiliation du marché aux torts du titulaire, je m'engage à fournir, en application des dispositions de la réglementation portant sur les marchés publics, notamment l'annexe 4 du CCP, et particulièrement son article 3, et du code du travail (CT), les documents suivants :

- pièces prévues à l'article D.8222-5 du C.T. (puis tous les six mois durant la période d'exécution du marché) :
  - . une attestation de fourniture de déclarations sociales datant de moins de 6 mois (article D. 8222-5-1° du C.T.), dite attestation de vigilance,
  - . les justificatifs d'immatriculation (article D. 8222-5-2° du C.T. et article R.2143-8 du CCP).

<sup>4</sup> \_\_\_\_\_  
*Rayer les mentions inutiles*

- . dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, le cas échéant, la liste nominative des salariés étrangers qui seraient susceptibles d'être employés (articles D. 8254-2 à D. 8254-5 du C.T.) (dispositif d'alerte - article L. 8222-6 du C.T. et article R.2143-8 du CCP).
- attestation d'assurance décennale (uniquement pour les marchés publics de travaux hormis ceux mentionnés à l'article L. 243-1-1 du Code des Assurances) (article L. 241-1 alinéa 2 du Code des Assurances) ;
- attestation fiscale (article R.2143-7 du CCP, arrêté du 22 mars 2019 – annexe n° 4 du CCP) ;
- copie du ou des jugements prononcés en cas de redressement judiciaire (le cas échéant) (article R.2143-9 du CCP) ;
- si j' y suis assujetti(e), les certificats relatifs aux cotisations d'assurance vieillesse et d'assurance invalidité-décès dues par les membres des professions libérales visé au c du 1° de l'article L. 613-1 du code de la sécurité sociale (article 2.II de l'arrêté du 22 mars 2019 – annexe n° 4 du CCP) ;
- si j' y suis assujetti(e), les certificats relatifs aux cotisations légales aux caisses qui assurent le service des congés payés et du chômage intempéries (article 2.III de l'arrêté du 22 mars 2019 – annexe n° 4 du CCP) ;
- si j' y suis assujetti(e), l'attestation de la régularité de la situation de l'employeur au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-2 à L. 5212-5 du code du travail (article 2.IV de l'arrêté du 22 mars 2019 – annexe n° 4 du CCP).

De plus, et sous peine des mêmes sanctions, je m'engage à fournir obligatoirement chaque année, si la durée du contrat est supérieure à un an, les attestations d'assurances à jour désignées dans le règlement de la consultation.

Je reconnais également avoir pris connaissance, après la signature du marché, qu'en cas d'inexactitude des documents et renseignements mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-14 du Code de la commande publique (CCP) ou de refus de produire les pièces prévues aux articles D.8222-5 et D.8222-8 du Code du Travail conformément à l'article R.2143-8 du CCP, et notamment l'annexe 4 du CCP, en particulier son article 3, il pourra être fait application à mes torts des conditions de résiliation prévues par le marché.

Situation où le cocontractant est établi ou domicilié à l'étranger :

En sus de l'obligation de transmission des documents de candidature définis dans le règlement de consultation, et sous peine de résiliation du marché au torts du titulaire, je m'engage à fournir, en application de la réglementation portant sur les marchés publics et du code du travail, notamment les articles D.8222-7 et D.8222-8 du Code du Travail, et ce tous les six mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché, les documents suivants :

- un document attestant de la régularité de ma situation sociale au regard du règlement (CE) n°883/2004 du 29 avril 2004 ou d'une convention internationale de sécurité sociale et, lorsque la législation du pays de domiciliation le prévoit, un document émanant de l'organisme gérant le régime social obligatoire et mentionnant que je suis à jour de mes déclarations sociales et du paiement des cotisations afférentes, ou un document équivalent ou, à défaut, une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L. 243-15 du Code de la Sécurité Sociale (article D.8222-7-1°- b) du C.T.) (article R. 2143-8 du CCP) ;
- au titre de la régularité fiscale, si je suis assujetti à la T.V.A. en France, un document mentionnant :
  - mon numéro individuel d'identification attribué en application de l'article 286 ter du Code Général des Impôts, ou, si je n'y suis pas tenu, un document mentionnant mon identité et mon adresse, ou de mon représentant fiscal ponctuel en France (article D. 8222-7-1°- a) du C.T.) (article R. 2143-8 du CCP) ;
- dans le cas où mon immatriculation à un registre professionnel dans le pays d'établissement ou de domiciliation est obligatoire (article 51-III du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :
  - soit un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription (article D.8222-7-2° a) du C.T.)
  - soit un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel (article D.8222-7-2°- b) du C.T.)
  - pour les entreprises en cours de création : un document émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre datant de moins de 6 mois (article D.8222-7-2°- c) du C.T.),
- dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, la liste nominative des salariés étrangers qui seraient susceptibles d'être employés (articles D.8254-2 à D.8254-5 du C.T.).

Si je suis établi dans un Etat autre que la France, je m'engage à fournir, dans le cadre d'un détachement éventuel d'un ou plusieurs salariés, et ce, avant chaque détachement de salarié(s), une copie de la déclaration de détachement effectuée sur le télé-service " SIPSI " du ministère chargé du travail, conformément aux articles R. 1263-5 et R. 1263-7 du Code du Travail et une copie du document désignant son représentant en France (article R. 1263-12 du Code du Travail).

Je m'engage à fournir, lors de la conclusion du marché, en application des dispositions de l'article R.2143-10 du CCP, pour prouver notamment la régularité de ma situation fiscale et sociale, si je suis établi dans un Etat autre que la France, une déclaration sous serment, en remplacement des documents justificatifs équivalents à ceux mentionnés aux articles R. 2143-6 à R.2143-9 du CCP, ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par mes soins devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de mon pays d'origine ou d'établissement.

De plus, et sous peine des mêmes sanctions, je m'engage à fournir obligatoirement chaque année, si la durée du contrat est supérieure à un an, les attestations d'assurances à jour désignées dans le règlement de la consultation.

Je reconnais également avoir pris connaissance, après la signature du marché, qu'en cas d'inexactitude des documents et renseignements mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-14 du Code de la commande publique (CCP) ou de refus de produire les pièces prévues aux articles D.8222-7 et D.8222-8 du Code du Travail conformément à l'article R.2143-8 du CCP, et notamment l'annexe 4 du CCP, en particulier son article 3, il pourra être fait application à mes torts des conditions de résiliation prévues par le marché.

J'accepte sans réserve les clauses du C.C.P. du présent marché, ainsi que les autres pièces du marché dont les originaux conservés par la collectivité font seuls foi.

## ENGAGEMENT DU CANDIDAT

*Fait en un seul original*

A IVRY SUR SEINE

Le 05/08/2019

**Signature du candidat**

*Porter la mention manuscrite*

*Lu et approuvé*

DocuSigned by:  
*Thierry Forien*  
A7738D13EFAD420...

## ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

*Est acceptée la présente offre  
pour valoir acte d'engagement*

La Ville de ROYAN représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 2 octobre 2017 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 4 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par M. Jean-Paul CLECH, Premier Adjoint au maire, en vertu de l'arrêté ASG n°17.2647 en date du 05 octobre 2017, lui portant délégations de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 6 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales

A ROYAN  
Le 16 octobre 2019

Le Maire,



*Patrick HARENGO*

Elle est complétée par les annexes suivantes<sup>5</sup> :

- Annexe n°1 relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement ;
- Autres annexes (A préciser) : OFFRE COMMERCIALE

<sup>5</sup> Cocher la case correspondante



## NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE (Date d'effet du marché)

---

En cas de remise contre récépissé (pour les situations où la notification ne se fait pas de manière dématérialisée) :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent contrat »

A ..... le .....<sup>6</sup>

Signature

## NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

---

**Copie délivrée en unique exemplaire** pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1  La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

.....  
.....

2  La totalité du bon de commande n°.....

Afférent au marché (indiquer le montant en chiffres) : .....

et en lettres : .....

3  La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :

.....

4  La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

.....

---

<sup>6</sup> Date et signature originales

et devant être exécutée par .....

en qualité de : .....

membre d'un groupement d'entreprise

sous-traitant

A .....

le .....<sup>7</sup>

Signature

### **MODIFICATION(S) ULTERIEURE(S) AU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE**

*(A renseigner autant de fois que nécessaire)*

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée (*indiquer l'unité monétaire d'exécution du marché et le montant en lettre*) à :

.....

.....

Montant initial :

- Ramené à : .....

- Porté à : .....

A .....

le .....<sup>8</sup>

Signature

<sup>7</sup> Date et signature originales

<sup>8</sup> Date et signature originales

**ANNEXE N°1 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITIONS DES PRESTATIONS**

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant H.T.	Taux T.V.A.	Montant T.T.C.
Raison Sociale : SIREN : ..... Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Raison Sociale : SIREN : ..... Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				

<p>Raison Sociale : SIREN : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :</p>				
<b>Totaux</b>				

**VILLE DE ROYAN**

**COMMANDE PUBLIQUE  
AFFAIRES JURIDIQUES**

**FOURNITURE DE CARBURANTS PAR CARTES ACCREDITIVES POUR LES  
ANNEES 2019 A 2023**

**ANNEXE 1 à l'acte d'engagement  
DETAIL QUANTITATIF ESTIMATIF VALANT BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES**

<b>CARBURANTS</b>	<b>PRIX MOYEN AU LITRE (*)</b>	<b>Taux de remise sur le prix public</b>	<b>OFFRE DE TARIF EN CENTIMES D'EURO</b>	<b>CONSOMMATION MENSUELLE</b>	<b>TOTAL DE L'OFFRE</b>
• GAZOLE	1,425	0	142,5	11.000 litres	15675 EUROS
• SP 95 et 98	1,514	0	151,4	2.500 litres	3785 EUROS
• GPL	0,760	0	76		
• TOTAL..... .....					19460 EUROS

Frais de gestion applicables :

Remise éventuelle complémentaire :

(\**) Moyenne des tarifs applicables au cours de la période allant du 01.04.2018 au 01.04.2019 pour la station service la plus proche du centre technique municipal de ROYAN 48 route de maisonfort.*

Les volumes sont indicatifs et ne constituent pas un engagement de la Ville de ROYAN. Seuls les montants minimaux et maximaux constituent les engagements de la Ville.

<b>PEAGE AUTOROUTIER</b>	15 EUROS HT / BADGE / AN
<b>Coût unitaire et Frais de gestion par carte</b>	0,02 centimes d'Euros HT sur le montant TTC des transactions.

Je m'engage sur la base de mon offre exprimée en euro HT.

PIECE A JOINDRE :

- Liste des stations implantées sur le territoire de la commune acceptant les cartes accréditives

A IVRY SUR SEINE, le 05/08/2019

(mention manuscrite « Lu et Approuvé »)

DocuSigned by:  
*Thierry Fournier*  
A7738D13EFAD420...